

Comité consultatif des services aux ÉHDAA (CCSÉHDAA)

Bilan des activités 2022-2023

1. COMPOSITION ET RÉUNIONS

- Le comité était formé de 25 membres sur une possibilité de 25.
- Le comité a tenu 6 rencontres formelles.
- Le 6 juin 2023, un membre du comité a remis sa démission.

2. CONSULTATIONS OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Ententes de scolarisation 2022-2023

Le comité a accueilli favorablement la proposition de ces ententes du centre de services scolaire lors de la rencontre du 7 décembre 2022 (art. 213 LIP).

Affectation des ressources financières aux ÉHDAA 2022-2023

Le bilan annuel des revenus et des dépenses associés à la clientèle ÉHDAA a été présenté aux membres le 6 juin 2023 (art. 187.1 LIP).

Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières

Le document sur les objectifs, les principes et les critères de répartition des ressources financières a été présenté aux membres le 6 juin 2023. Les dernières modifications apportées au document ont été effectuées en 2021-2022 (art. 187(2) LIP).

Chantiers d'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Le comité a été consulté sur le PEVR. Il a émis ses commentaires et ses recommandations lors de la rencontre du 19 avril 2023 (art. 187(3) LIP).

3. CONSULTATIONS FACULTATIVES MENÉES PAR LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE AUPRÈS DU COMITÉ

Règles de régie interne 2022-2023

Les règles de régie interne ont été adoptées pour l'année 2022-2023 lors de la première séance du CCSÉHDAA, soit le 2 novembre 2022.

4. RAPPORT DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DEVANT ÊTRE PRÉSENTÉ AU CCSÉHDAA

Rapport au comité des demandes de révision formulées au conseil d'administration relatives aux ÉHDAA pendant l'année 2021-2022

Le rapport a été présenté lors de la rencontre du 7 décembre 2022 (art. 187.1 LIP).

5. SUIVI DES DOSSIERS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS PAR LE CCSÉHDAA POUR L'ANNÉE 2022-2023

Les sujets suivants ont été traités cette année selon les priorités qui avaient été ciblées en début d'année scolaire.

Chantier d'élaboration du PEVR 2023-2027

Ce sujet a été abordé lors de chacune des rencontres considérant l'importance de cet enjeu. Voici les faits marquants pour cette année 2022-2023 :

Des groupes de discussion ont eu lieu à l'automne afin de faire ressortir les enjeux, les constats et les priorités dans le but de déterminer les grandes orientations du CSSDD. Le premier a eu lieu avec le personnel enseignant, le personnel professionnel ainsi que les techniciens en éducation spécialisée le 3 octobre 2022. Le deuxième s'est tenu avec les gestionnaires en avant-midi et avec les parents dont des représentants du comité et les élèves en après-midi le 25 novembre 2022. Finalement, le troisième a eu lieu avec le personnel de soutien le 7 décembre 2022.

En janvier 2023, les écoles ont entamé la démarche de réalisation de leur projet éducatif.

Un document synthèse des consultations sur le PEVR a été présenté aux membres. Dans ce document, on nomme entre autres les besoins des élèves HDAA ainsi que les préoccupations concernant les élèves issus de l'immigration. Les actions liées aux élèves HDAA sont en trame de fond du PEVR. Le comité a été consulté au regard du PEVR. Il nomme ses préoccupations par rapport à l'importance de faire ressortir la réponse aux besoins des élèves HDAA.

Des indicateurs ministériels ont été adressés au CSSDD. Le PEVR devrait être adopté le 20 juin 2023.

Financement des services régionaux ou suprarégionaux de scolarisation (SRSS)

Ce sujet a été abordé lors de chacune des rencontres considérant l'importance de cet enjeu. Voici les faits marquants pour cette année 2022-2023 :

Le projet 294 vise à optimiser le service aux élèves pour favoriser leur réussite éducative. L'objectif de ce projet est d'apporter des mesures d'assouplissement au processus administratif de codification des élèves.

Présentement, les centres de services scolaires font une déclaration temporaire du code de difficulté des élèves. La preuve diagnostique n'est plus obligatoire et n'est plus demandée par le ministère de l'Éducation. Pour justifier des services, il s'agit de documenter les incapacités et les limitations importantes sur le plan scolaire. Ainsi, des mesures d'appui sont mises en place dans le cadre du plan d'intervention pour soutenir, accompagner et répondre aux besoins des élèves.

Le 7 novembre 2022, une rencontre a eu lieu avec le comité du projet pilote sur le financement des SRSS afin de faire un portrait actuel des quatre centres de services impliqués. Il y a peu de développements dans ce dossier.

Les rencontres prévues les 7 et 8 février sur l'avancement des travaux ont été annulées. Pour le moment, on maintient les mêmes critères par rapport au mandat des SRSS.

La présidente du conseil d'établissement de l'école Madeleine-Bergeron fait des pressions politiques. Les enjeux du double code (24 et 36) concernent principalement la clientèle de cette école.

Après des discussions entre le Ministère et le directeur général du CSSDD, il sera possible de facturer les autres centres de services scolaires pour les nouveaux élèves qui entreront à l'école Madeleine-Bergeron en 2023-2024 et qui ne répondent pas aux exigences actuelles liées aux codes.

Passage primaire-secondaire

Le 15 février 2023, la directrice adjointe aux Services éducatifs, Madame Geneviève Bussières, a présenté les étapes de l'opération annuelle du passage primaire-secondaire. Ce processus permet aux équipes du primaire et du secondaire d'échanger des informations importantes en lien avec les besoins des élèves afin d'assurer une transition harmonieuse pour chaque élève concerné. La recommandation de classement est formulée en fonction de l'analyse des besoins. Le classement appartient à la direction de chaque école secondaire.

Modèle d'organisation des cours d'été pour les élèves du secondaire

Le 19 avril 2023, la directrice adjointe aux Services éducatifs, Madame Karine Gagnon, a présenté l'offre de cours d'été 2023. On y a présenté les modalités offertes, les formules pédagogiques utilisées ainsi que les conditions d'admission. Les cours se donnent en présentiel pour les élèves de secondaire 1-2-3. Pour les élèves de secondaire 4-5, les cours se font en ligne avec Succès Scolaire ou le Centre d'apprentissage en ligne du CSS de la Beauce-Etchemin. Le Centre de services scolaire des Découvreurs est dans l'obligation d'offrir des reprises d'épreuves ministérielles sans cours d'été. L'information a été rendue disponible sur le site Web du CSS pour en informer les parents.

Couverture des services spécialisés pour les élèves à besoin particuliers

Le 19 avril 2023, la directrice adjointe aux Services éducatifs, Madame Karine Gagnon, a expliqué qu'un comité regroupant des directions et des directions adjointes du secondaire a été mis en place en 2021-2022. Le comité a comme mandat de revoir l'offre de services pour s'assurer de mieux répondre aux besoins des élèves en fonction de leur capacité. Cette année, l'équipe de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle s'est jointe au comité pour permettre une réflexion plus large, notamment en lien avec les élèves issus de l'immigration et les élèves à besoins particuliers. Différents projets seront mis en place dès 2023-2024.

Structure d'accueil des élèves TSA au secondaire

Le 19 avril 2023, la directrice adjointe aux Services éducatifs, Madame Karine Gagnon, a expliqué qu'à la suite de l'analyse sur la structure d'accueil des élèves TSA au secondaire, il n'y aurait pas d'ouverture d'un groupe spécialisé. L'inclusion scolaire en classe régulière est ainsi privilégiée. Des mesures d'adaptation, de modification et de flexibilité permettront de répondre aux besoins des élèves. Des mesures d'accompagnement sont actuellement mises en place dans les écoles. Un projet pilote est en cours à la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette pour les élèves TSA qui suivent le *Programme de formation de l'école québécoise* (PFEQ) modifié.

Autres sujets traités pour mieux soutenir le comité dans son mandat afin de bien comprendre les besoins et les services offerts par le CSSDD :

Présentation sur l'éducation inclusive

Le 15 février 2023, Madame Andréanne Poirier, conseillère pédagogique en adaptation scolaire aux Services éducatifs, a fait une présentation au comité sur ce qu'est l'approche inclusive et comment l'école peut s'adapter aux élèves qui ont des besoins particuliers.

Introduction à la réalité trans/non binaire

Le 15 février 2023, Madame Geneviève Lampron, agente de développement aux Services éducatifs, a fait une présentation au comité sur la réalité des élèves trans/non binaire.

Visite de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette et de l'école du Campanile

À deux reprises cette année, le comité a tenu sa rencontre dans une école, soit le 7 décembre 2022 à la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette et le 19 avril 2023 à l'école du Campanile. Pour l'occasion, les directions d'école ont fait une visite guidée aux membres du comité. Ils ont ainsi pu mieux comprendre les services offerts et les besoins associés aux élèves fréquentant ces écoles.

Présentation de l'Unité mixte de recherche Synergia

Le 6 juin 2023, le directeur général adjoint et directeur des Services éducatifs informait le comité que l'Université Laval a créé une unité mixte de recherche (UMR). Un partenariat de cinq ans a été conclu avec le Centre de services scolaire des Découvreurs. L'UMR Synergia a pour mission de favoriser le bien-être des élèves présentant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage à l'école, et des personnes qui les accompagnent et les soutiennent dans leur réussite éducative. Le souhait est de développer une programmation scientifique qui découle des besoins exprimés par les milieux scolaires partenaires afin de soutenir le développement professionnel continu et la transformation des pratiques en milieu scolaire dans le domaine de l'intervention éducative auprès des élèves présentant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage.

6. PARTICIPATION À DES COMITÉS OU DES COLLOQUES

Congrès ITA : quatre parents du comité ont virtuellement participé au 48^e congrès annuel qui s'est tenu les 22, 23 et 24 mars 2023. La tenue des événements en ligne facilite grandement la participation. Cela est apprécié des membres.

Lors de la rencontre du 6 juin 2023, les participants ont partagé leurs coups de cœur des présentations de ce congrès avec les autres membres du CCSÉHDAA. Les présentations ont été rendues disponibles sur le SharePoint du comité.

7. CONFÉRENCES POUR LES PARENTS ÉHDAA :

En raison du budget, le sous-comité des conférences du CCSÉHDAA a proposé une seule conférence cette année. La conférence qui s'est tenue en ligne a également été offerte à tous les parents du Centre de services scolaire des Découvreurs.

- Conférence sur la motivation des élèves ayant des difficultés d'apprentissage offert par M Frédéric Guay, professeur titulaire à l'Université Laval, le 6 décembre 2022.

8. ACCUEIL DES NOUVEAUX PARENTS

Une rencontre d'accueil des nouveaux parents du CCSÉHDAA a été organisée le 26 octobre 2022 sur Teams afin de leur présenter le mandat et d'échanger avec eux avant la première rencontre du comité en novembre 2022.

CONCLUSION

L'année 2022-2023 fut bien remplie. Le comité a pu visiter le secteur de l'adaptation scolaire de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette, permettant à tous les membres de découvrir un projet pilote en cours pour les élèves TSA qui suivent le *Programme de formation de l'école québécoise* (PFEQ) modifié.

Le comité a également visité le service des Étoiles filantes de l'école du Campanile permettant d'en apprendre davantage sur le fonctionnement de ce service spécialisé pour les élèves TSA.

Le comité souhaite sincèrement remercier l'équipe de ces deux écoles pour leur accueil et félicite tout le personnel de leur engagement pour soutenir ces jeunes.

Le CCSÉHDAA a discuté et s'est tenu informé de la situation du financement de l'école Madeleine-Bergeron à chacune des rencontres.

Considérant l'importance du chantier d'élaboration du PEVR 2023-2027, le sujet a été abordé lors de chacune des rencontres. Le comité a été consulté au regard du PEVR et des membres du comité ont également participé à des groupes de discussion au cours de l'automne 2022.

À chaque rencontre, la représentante du CCSÉHDAA au Comité de parents a fait un suivi des sujets discutés au Comité de parents. Le président du Conseil d'administration et le président du Comité de parents ont été invités à participer à titre d'observateurs. Ils ont participé à quelques rencontres.

Josée Deschênes
Présidente du CCSÉHDAA
30 août 2023